



 **cnesco**
 **conseil national**
 **d'évaluation**
 **du système scolaire**



DOSSIER DE SYNTHÈSE

EXPÉRIENCES INTERNATIONALES,
PROJETS INNOVANTS EN FRANCE

**DE VRAIES SOLUTIONS
POUR L'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL**



Juin 2016

#FormationPro

Le Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco) et le Centre international d'études pédagogiques (Ciep), ont organisé, en partenariat avec le Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (LEST) et le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq), une **conférence de comparaisons internationales** intitulée « **Orientation, formations, insertion : quel avenir pour l'enseignement professionnel ?** » les **19 et 20 mai 2016** à Paris (Lycée Diderot).

À cette occasion, le Cnesco publie un dossier de ressources complet sur l'enseignement professionnel en France et à l'étranger :

- des **préconisations pour améliorer l'orientation, les formations et l'insertion dans l'enseignement professionnel** ;
- un **rapport scientifique international**, réalisé par Isabelle Recotillet (Laboratoire d'économie et de sociologie du travail - LEST) et Éric Verdier (CNRS, LEST) ;
- un **rapport scientifique sur les inégalités** dans l'enseignement professionnel, réalisé par Éric Verdier (CNRS, LEST) et *al.* ;
- un **état des lieux** sur l'enseignement professionnel en France ;
- les **présentations d'experts internationaux** sur les politiques publiques mises en œuvre dans leurs pays (Allemagne, Angleterre, Canada, Corée, Danemark, Pays-Bas, Québec, Suisse) ;
- l'**identification de projets innovants** dans l'enseignement professionnel français.

Pour accéder à l'ensemble des ressources : <http://www.cnesco.fr/fr/enseignement-professionnel/>

Pour citer ce document, merci d'utiliser la référence suivante :

Cnesco (2016). De vraies solutions pour l'enseignement professionnel. Dossier de synthèse.

<https://www.cnesco.fr/fr/dossier-enseignement-professionnel/>

SOMMAIRE

Édito de Nathalie Mons, présidente du Cnesco	3
Interview de Daniel Assouline, directeur du Ciep	8
Synthèse des préconisations du Cnesco	9
Ce qu'il faut retenir sur l'enseignement professionnel	14
Bilan de l'enseignement professionnel en France	18
Une voie centrale du système scolaire	19
Des problèmes d'insertion aigus	20
Des résultats très contrastés selon les spécialités	22
Une concentration des difficultés	24
Enseignement professionnel : révélateur de fortes inégalités	25
Une forte pénurie d'enseignants formés	27
Encore des obstacles à la poursuite d'études	27
Une orientation subie	28
CAP / Bac pro : un enseignement professionnel à deux vitesses	29
Une gouvernance à adapter	30
Enseignement professionnel à l'international	31
Trois modèles d'enseignement professionnel	32
Place de la voie professionnelle dans l'enseignement secondaire	33
Une orientation précoce ou tardive ?	34
Développer l'apprentissage pour améliorer l'attractivité de l'enseignement professionnel ?	35
Comment établir des passerelles entre l'enseignement secondaire professionnel et l'enseignement supérieur ?	36
Développer un socle de compétences générales dans l'enseignement secondaire professionnel ?	37
Comment rapprocher le monde éducatif et le monde productif ?	38
Des formes différenciées de décentralisation de la formation	39
Projets innovants dans l'enseignement professionnel en France	40



DE VRAIES SOLUTIONS POUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

ÉDITO DE NATHALIE MONS

Présidente du Cnesco,
Professeure de sociologie à l'université de Cergy-Pontoise

« Il faut revaloriser l'enseignement professionnel ! » Depuis quinze ans, les politiques vont répétant cette litanie sans que des résultats tangibles soient manifestement au rendez-vous. Pourquoi ?

Mal connu, mal aimé, l'enseignement professionnel est pourtant un pan significatif du système éducatif

Le Cnesco, en partenariat avec le Ciep, le Céreq et le laboratoire mixte CNRS-LEST, a mené une enquête approfondie sur les secteurs de l'enseignement professionnel et de l'apprentissage en entreprise. **Mal connus, mal aimés, ils accueillent pourtant un public numériquement important : un tiers des jeunes scolarisés dans le second cycle du secondaire prépare un des 200 CAP ou un des 100 baccalauréats professionnels, sous statut scolaire ou en apprentissage.**

Dans un contexte de ralentissement économique, désormais singulier en Europe, de chômage des jeunes à un niveau record, de décrochage scolaire encore persistant, le Cnesco avait l'impératif social et éthique d'ausculter sans tabou ces secteurs d'enseignement.

Les enjeux éducatifs, économiques et sociaux de l'enseignement professionnel sont cruciaux, les équipes pédagogiques et les entreprises œuvrant dans l'apprentissage sont fortement mobilisées, mais sur les 15 dernières années les politiques scolaires n'ont pas été à la hauteur de ces défis. Les quelques mesures décidées en toute fin du quinquennat actuel le montrent une fois de plus : l'enseignement professionnel n'est pas la priorité d'une politique qui peine à construire une vision globale de ses enjeux multiples.

Le bilan sans tabou du Cnesco, conduit avec des chercheurs économistes et sociologues de haut niveau, révèle, aux côtés de réussites marquantes, des dysfonctionnements d'ampleur qui touchent, dans ces secteurs d'enseignement, les jeunes parmi les plus fragiles du pays.

Cinq constats majeurs s'imposent suite à l'étude du Cnesco.

Les réussites de l'enseignement professionnel

Premièrement, l'enseignement professionnel sait, dans certaines de ses spécialités (énergie, restauration, alimentation...), remarquablement bien insérer les jeunes suite à des formations de qualité en adéquation avec les attentes du marché de l'emploi national, voire international. Innovations pédagogiques qui permettent d'apprendre autrement - junior entreprise, entreprise virtuelle... -, formation en collaboration étroite avec les entreprises sur des marchés innovants - campus des métiers de l'aéronautique... -, classes de préparation efficaces aux grandes écoles reconnues, internationalisation des formations : grâce à son appel à témoignages (synthétisés dans

ce dossier), le Cnesco est allé à la rencontre de ces acteurs de terrain - équipes pédagogiques, régions...- qui ont construit ces pépites de l'enseignement professionnel. Elles doivent être sorties de leur anonymat et valorisées car elles construisent un chemin prometteur pour l'avenir.

Des difficultés d'insertion professionnelle aiguës : le cas singulier de la France dans l'OCDE

Paradoxalement, c'est ce potentiel de haut niveau bien présent dans l'enseignement professionnel qui doit aussi nous conduire à interroger le reste des formations. **Car - deuxième constat - aujourd'hui, l'insertion des jeunes issus de l'enseignement professionnel n'est pas assurée dans toutes les spécialités. Sept mois après obtention d'un diplôme sous statut scolaire, 57 % des titulaires d'un CAP et 46 % des bacheliers professionnels sont au chômage (Depp, 2014).**

Les comparaisons internationales nous montrent que de telles statistiques ne doivent pas être acceptées avec fatalité, même si évidemment l'emploi des jeunes s'explique aussi par des dimensions non éducatives. **Parce que sa vocation première est d'équiper les jeunes, même les plus en difficulté scolaire, pour le marché du travail, la voie professionnelle, dans la très grande majorité des pays de l'OCDE, insère mieux les jeunes que les voies générales, à niveau de diplôme donné (OCDE, 2015). La France est dans une position singulière : les diplômés du professionnel n'y ont pas d'avantage significatif face à l'emploi.**

Des spécialités très peu porteuses

Troisième constat : ces chiffres inquiétants de l'insertion s'expliquent, en grande partie, par une concentration de difficultés dans certaines spécialités tertiaires du baccalauréat. Si la majorité des formations industrielles, qui accueillent majoritairement des garçons, conduisent à l'emploi, certaines spécialités dans les services (gestion, administration, vente, services à la personne...) présentent à la fois des effectifs massifs et les plus mauvais taux d'insertion sur le marché du travail (environ 30 % de chômage, trois ans après le diplôme). De plus, les jeunes diplômés qui finissent par trouver un emploi n'exercent pas majoritairement dans le champ d'activité pour lequel ils ont été formés ou/et ont dû accepter des emplois sous-qualifiés par rapport à leur niveau de diplôme.

Ces spécialités accueillent, en outre, un public spécifique, où sont très significativement sur-représentés, par rapport aux autres spécialités de l'enseignement professionnel, les filles, les enfants très défavorisés de familles d'ouvriers et d'employés ainsi que les jeunes issus de l'immigration¹. Par ailleurs, le coût unitaire par lycéen y est largement plus faible que dans les filières

¹ Ainsi, par exemple, selon l'enquête Génération Céreq 2010, en 2013 trois ans après l'obtention de leur diplôme, un tiers des jeunes diplômés des deux baccalauréats professionnels Secrétariat-Bureautique (96 % de filles, 72 % d'enfants d'ouvriers et d'employés, 21 % issus de l'immigration) et Comptabilité-gestion (59 % de filles, 29 % issus de l'immigration), désormais regroupés dans le bac Gestion-Administration, sont au chômage. En outre, deux tiers de ces jeunes diplômés en activité ont dû sortir du champ de métiers pour lesquels ils ont été formés souvent pour des postes peu qualifiés.

industrielles. L'organisation scolaire oriente donc des flux très importants de jeunes vers des formations dont les débouchés sont incertains si les élèves ne poursuivent pas au-delà du bac, mais dont le coût est limité (par rapport aux formations industrielles). On dit pudiquement dans le milieu éducatif que ces spécialités ont principalement une « fonction sociale ». **Les difficultés aggravées des CAP depuis la crise économique des années 2000 doivent aussi inquiéter** (Verdier et al, pour le Cnesco, 2016).

Quatrième constat : certains bacheliers professionnels tentent de contourner ces difficultés d'insertion en poursuivant leurs études, mais les réussites ne sont pas toujours au rendez-vous. Si 35 % des bacheliers professionnels accèdent à une poursuite d'études (majoritairement pour préparer un BTS), seuls 59 % de ceux qui préparent un BTS le réussissent, soit 26% de moins que les bacheliers généraux (85 %). 3 % des bacheliers professionnels inscrits à l'université réussissent à décrocher une licence.

Une pénurie grave d'enseignants dans le professionnel

Cinquième constat : l'enseignement professionnel souffre d'une pénurie grave d'enseignants. Le recours à des contractuels, non formés à la pédagogie, y est largement plus fréquent que dans la voie générale. Depuis la « mastérisation », le nombre de candidats aux concours de professeur de lycée professionnel a été divisé par deux. En 2015, dans les disciplines professionnelles, 28 % des postes d'enseignants ouverts à candidature n'étaient pas pourvus, soit une pénurie proche des disciplines scientifiques dans le général, largement plus médiatisée.

Les autres difficultés de l'enseignement professionnel sont malheureusement plus connues : ce secteur d'enseignement est marqué par de très fortes inégalités sociales et une faible mixité de genre qui résultent tant des difficultés scolaires des élèves que de biais sociaux dans l'orientation. À niveau scolaire identique, les enfants de cadres ou d'enseignants ont une probabilité beaucoup plus faible d'intégrer l'enseignement professionnel que les enfants d'ouvriers. Un tiers des élèves de l'enseignement professionnel sont boursiers, soit le double des élèves de l'enseignement général. Le séparatisme social est prégnant : même quand ils intègrent l'enseignement professionnel, les jeunes issus des milieux favorisés choisissent davantage les établissements privés.

Une gouvernance peu réactive face aux mutations désormais rapides du marché de l'emploi

Ces résultats quantitatifs révèlent une gouvernance de l'enseignement professionnel qui n'est plus toujours en adéquation avec les mutations, désormais rapides, du marché du travail : un nombre pléthorique de diplômes conduit à une offre peu lisible pour les jeunes et leurs familles ; des rénovations des formations sur un rythme plus lent que les programmes scolaires de la voie générale alors que la réactivité devrait être de mise ; **des lycées professionnels chers** comparativement aux lycées généraux et technologiques, certes du fait de classes aux effectifs réduits mais aussi du fait d'un maillage dense d'établissements lié à des préoccupations d'aménagement du territoire, alors qu'il faudrait davantage investir ces ressources dans le pédagogique (Cour des comptes , 2015).

Au total, les politiques menées depuis 15 ans ont construit une organisation scolaire dans laquelle le souci du futur des jeunes est mis en concurrence avec des contraintes organisationnelles et des objectifs sans lien avec l'insertion dans l'emploi, sans compter une faible information des familles souvent défavorisées qui valorisent les « métiers à cols blancs plutôt qu'à cols bleus », pourtant plus porteurs.

Y a-t-il une fatalité à développer un tel enseignement professionnel en France ?

Non. En s'appuyant sur les réussites actuelles ponctuelles, mais bien réelles, des expériences menées à l'étranger et des innovations déjà mises en place en France, les préconisations du Cnesco montrent que l'on peut construire un enseignement professionnel éthiquement, socialement et économiquement à la hauteur des destins de notre jeunesse la plus fragile, trop souvent marquée par le décrochage scolaire, puis le chômage et les difficultés sociales dans sa vie d'adulte.

Des urgences

Certaines des préconisations du Cnesco tiennent de l'urgence : recruter rapidement des professionnels formés pour ces enseignements en leur permettant d'accéder au Master via la formation continue ; **proposer une offre de formation nationale simplifiée plus lisible et une orientation mieux informée** aux familles avec des informations statistiques sur les débouchés des formations, ce dont paradoxalement elles ne disposent pas aujourd'hui ; **suspendre les classes de troisième préparatoires à l'enseignement professionnel, institutionnalisées par la réforme du collège**, au bénéfice de dispositifs d'accompagnement renforcés implantés exclusivement en collège (les recherches internationales convergent pour montrer que ces orientations précoces sous forme de classes ségréguées nuisent aux apprentissages des élèves en difficulté) ; **garantir un suivi pédagogique individualisé aux bacheliers professionnels qui poursuivent dans le supérieur car les politiques de quotas permettent l'accès à certaines formations sans l'accompagner des moyens pour réussir.**

Filières peu porteuses, rôle des entreprises : des réflexions de fond

Au-delà de ces urgences, le pays ne peut plus faire l'économie d'une réflexion de fond sur les spécialités notamment tertiaires qui ne mènent pas systématiquement à l'emploi au niveau du baccalauréat professionnel : la logique organisationnelle et bureaucratique de la gestion des flux scolaires - les élèves doivent s'insérer dans des filières scolaires pré-existantes - doit être remplacée par une logique valorisant l'insertion professionnelle - les spécialités doivent évoluer pour conduire à l'emploi dans l'intérêt premier des jeunes et du pays. Pour ce faire, les processus et le rythme de construction et la rénovation des diplômes doivent être revus au plus près des attentes des marchés de l'emploi, aux niveaux régional, national mais aussi international, de court mais aussi de long terme. Les bases prospectives doivent être affinées et le processus de formation des cartes régionales mieux organisé. **Une place doit être donnée aux entreprises, mais aussi prise par les entreprises, souvent en retrait, en labellisant leur activité de formation** pour qu'elles soient

véritablement des partenaires efficaces garantissant une formation de qualité dans le cadre de l'apprentissage, mais aussi une meilleure articulation entre les stages en entreprise et le cadre scolaire, comme en Suisse (voir le dossier international).

S'interroger sur l'âge de l'orientation

Une réflexion de fond sur l'âge d'orientation pertinent, comme en Pologne ou en Espagne récemment, doit aussi être entamée en évaluant les multiples propositions de seconde indifférenciée. Pourquoi certains élèves devraient-ils prendre la décision souvent irrémédiable d'un choix professionnel dès la fin de 4^e, à 14 ans, alors que les jeunes destinés à l'enseignement général et technologique, dont les perspectives de formation demeurent largement ouvertes ne sont obligés de choisir qu'à 16 ans ? Face aux difficultés des jeunes qu'il accueille, **l'enseignement professionnel doit aussi développer plus encore des pédagogies efficaces afin d'atteindre un socle de fondamentaux de haut niveau, comme en Suède**, bagage sans lequel aucune formation professionnelle n'est de qualité, sans lequel la poursuite d'études dans l'enseignement du supérieur relève du leurre.

En finir avec les lycées professionnels ghettos

Les lycées professionnels ghettos, ségrégués socialement, ethniquement et selon le sexe doivent aussi s'intégrer pleinement dans des lycées polyvalents rénovés, comme en Suède, qui offrent des modules communs de formation aux élèves de toutes les voies d'enseignement (professionnelle, technologique mais aussi générale) en langues vivantes, en éducation à la citoyenneté, en sport...

Parce que demain notre pays ne construira pas sa cohésion nationale en pratiquant du séparatisme éducatif et social, parce que demain notre pays ne redynamisera pas son économie sans des ressources humaines qualifiées à tous les niveaux de responsabilité, notre enseignement professionnel et son petit frère l'apprentissage devront dans les années futures être au cœur des préoccupations de politiques enfin capables de penser une action publique qui embrasse, dans une vision holistique et complexe, l'éducation, la formation, le travail, l'économie et le social.

Par Nathalie Mons,
Présidente du Cnesco,
Professeure de sociologie à l'Université de Cergy-Pontoise

INTERVIEW DE DANIEL ASSOULINE

Directeur du Ciep



Pour quelle raison organiser une conférence de comparaison internationale sur le thème de l'enseignement professionnel avec le Cnesco ?

Le Ciep s'honore d'être partenaire du Cnesco pour l'organisation de ces conférences de comparaisons internationales. D'abord parce que c'est une mission première du Ciep : contribuer à ouvrir notre école sur l'international, en particulier en alimentant les comparaisons des systèmes éducatifs sur toutes les grandes questions au cœur de leur développement. Notre centre de ressources et d'ingénierie documentaires a produit la bibliographie internationale dense de cette conférence sur l'enseignement professionnel. Nous versions également aux dossiers de cette conférence l'expérience acquise à travers de nombreux projets menés en Europe ou à l'international, en particulier dans les pays émergents ou en développement, pour rénover des *curricula* de formation professionnelle, pour évaluer ou améliorer des dispositifs et la gouvernance de systèmes d'enseignement professionnel, pour développer leurs partenariats avec le monde de l'entreprise, pour élaborer des guides de co-construction de diplômes professionnels, etc. Enfin, le dernier numéro de notre *Revue internationale d'éducation de Sèvres* (RIES), qui paraît en même temps que cette conférence, est consacré au thème de la formation professionnelle et de l'employabilité et propose une analyse d'expériences issues de 10 pays ainsi que des contributions d'experts sur cette thématique.

Quel est, selon vous, l'intérêt de porter un regard international sur l'enseignement professionnel ?

Il est intéressant d'observer les évolutions de différents pays sur cette question de l'enseignement et de la formation professionnels. On constate, par exemple, qu'il n'y a pas de formation professionnelle de qualité qui ne repose sur un solide socle commun de culture et de compétences générales et numériques ; l'orientation précoce ne mène pas à une professionnalisation réussie et durable. Elle ne permet ni la formation du citoyen, ni l'évolution professionnelle de la personne. En outre, ces analyses remettent en question l'idée reçue d'une corrélation directe entre système de formation et employabilité des jeunes. C'est un point important.

Quelles sont les autres pistes d'amélioration des systèmes de formation professionnelle d'après les expériences internationales décrites dans la revue ?

Il faut rehausser la qualité des filières professionnelles pour les valoriser et cela passe d'abord par le renforcement des compétences liées à la résolution de problèmes dans des contextes fortement technologiques et numériques. Il faut, pour cela, renforcer la qualité des enseignants et des formateurs, d'où l'importance de leur formation professionnelle et pédagogique, et la présence parmi eux d'experts issus de l'entreprise. Autre piste qui semble faire désormais l'unanimité : le renforcement des apprentissages en milieu professionnel, car il est désormais acquis que certaines compétences ne peuvent être construites, voire évaluées, qu'en situation de travail. Il est indispensable également de s'assurer de l'association étroite des représentants de l'entreprise à l'élaboration des contenus de formation et à la réflexion sur les besoins.

**AMÉLIORER L'ORIENTATION, LES
FORMATIONS ET L'INSERTION DES JEUNES
DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :**

les principales préconisations du Cnesco

AMÉLIORER L'ORIENTATION, LES FORMATIONS ET L'INSERTION DES JEUNES DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL : les principales préconisations du Cnesco

Le Cnesco et le Ciep ont organisé une conférence de comparaisons internationales sur l'enseignement professionnel (19 et 20 mai 2016), en partenariat avec le Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (LEST) et le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq). Éclairé par le travail collectif de plus de 200 décideurs, le Cnesco présente ses préconisations pour réinventer l'enseignement professionnel en France.

Cette fiche synthétique présente les principales préconisations du Cnesco.

Orientation

- **Suspendre les classes de 3^e préparatoires à l'enseignement professionnel**

Ces classes, institutionnalisées dans le cadre de la réforme du collège, doivent être suspendues au bénéfice de dispositifs offrant un accompagnement pédagogique renforcé aux élèves en difficulté répartis sur plusieurs classes de collège exclusivement. Les recherches ont montré que ces classes d'orientation précoce, fortement ségréguées et stigmatisantes nuisent aux apprentissages des élèves en difficulté, renforcent les inégalités sociales, à un âge où les projets professionnels ne sont pas encore construits.

- **Assurer une information fiable et simplifiée sur les formations**

Les élèves et leurs familles doivent recevoir des informations quantitatives et qualitatives sur le contenu des formations et l'insertion des diplômés de l'enseignement professionnel par domaine de formation aux niveaux national et régional (professions réellement exercées, conditions d'emploi), ou dans des aires géographiques pertinentes.

Les trop nombreux diplômes (quelque 200 CAP et 100 baccalauréats professionnels) conduisent à une offre peu lisible pour les familles. **L'offre de formation doit être simplifiée afin de regrouper des diplômes trop proches les uns des autres** et qui correspondent à des formations trop étroites. Les intitulés des diplômes professionnels doivent être compréhensibles par les jeunes et leurs familles. Par exemple, la formation de « chaudronnier », aujourd'hui pénétrée par l'électronique, donne une image faussée.

Ils l'ont mis en place...

Au Québec, le site Internet *toutpoureussir.com* propose une lisibilité totale sur l'insertion de chaque métier. Ainsi, il présente un « Top 50 » des métiers de la formation professionnelle, basé sur deux critères : les études qui mènent à des professions pour lesquelles les perspectives d'emploi pour les cinq prochaines années sont acceptables ou favorables, et les formations pour lesquelles il est souhaitable de hausser les inscriptions afin de combler les postes qui devraient être disponibles sur le marché du travail.

Enfin, pour chaque métier, une cartographie des régions présente les territoires où ce métier a les meilleures perspectives.

- **Évaluer les classes de secondes indifférenciées**

La mesure visant à retarder le choix d'une spécialité de formation professionnelle en classe de seconde professionnelle doit faire l'objet d'une évaluation tout comme les expérimentations visant à repousser l'orientation vers le professionnel/général ou technologique à la fin de la classe de seconde.

Ils l'ont mis en place...

Le lycée Charles Poncet de Cluses a mis en place une seconde professionnelle indifférenciée, grâce à un regroupement des compétences communes à trois bacs professionnels (technicien d'usinage, technicien outilleur et productique mécanique). Plusieurs temps en entreprise sont proposés durant l'année, dans chacune des spécialités, afin d'accompagner les élèves dans leurs choix d'orientation. Les parents sont également mobilisés grâce à des temps d'échanges réguliers.

Formation

- **Décloisonner les différentes voies de formation : un lycée polyvalent rénové**

Pour construire une réelle culture de mixité sociale, **il est nécessaire de développer des lycées polyvalents en les faisant évoluer**, afin de rassembler des élèves issus des voies professionnelle, technologique et générale lors de certains modules d'enseignement (EPS, langues vivantes, ...) ou pour des projets communs.

Ils l'ont mis en place...

En Norvège et en Suède, le renforcement de l'enseignement général au sein de la formation professionnelle initiale est illustré par la présence d'élèves qui suivent, dans les mêmes établissements, pour les uns, un cursus professionnel, pour les autres, un cursus général, sachant que parfois, ils peuvent suivre des cours communs.

- **Créer un module d'enseignement des savoir-être en milieu professionnel**

Trop d'élèves engagés dans la voie professionnelle n'ont pas les compétences nécessaires pour s'adapter au monde de l'entreprise. **Des modules d'acquisition de compétences sociales et comportementales doivent être créés**, directement connectés aux apprentissages en situation de travail.

- **Promouvoir une pédagogie de mise en situation professionnelle**

Mettre en œuvre des stratégies efficaces, à partir de projets professionnels reproduisant des situations de travail, pour garantir une meilleure compréhension des notions et concepts théoriques abordés.

Ils l'ont mis en place...

Le lycée professionnel Henri Brule de Libourne a développé, dans la préparation du baccalauréat professionnel Gestion-Administration, la gestion d'une entreprise virtuelle par les élèves avec la création d'un environnement numérique très développé (magasin en ligne, standard téléphonique, banque en ligne, centre des impôts). Les enseignants interviennent souvent en binôme.

- **Favoriser la mobilité internationale.**

Rééquilibrer les budgets ERASMUS + et la carte des assistants de langues vivantes en faveur des élèves de l'enseignement professionnel pour favoriser l'apprentissage des langues par immersion.

Ils l'ont mis en place...

Le lycée polyvalent du Haut-Barr de Saverne (frontière franco-allemande) a intégré dans le cursus du baccalauréat professionnel Plastiques et composites un projet d'échange avec une classe allemande, avec un voyage des élèves en Allemagne et l'accueil de leurs camarades en France, et des visites d'entreprises dans les deux pays. Les élèves étudient deux langues vivantes obligatoires : l'anglais (indispensable pour une poursuite d'études) et l'allemand (certains seront amenés à travailler en Allemagne).

Enseignement supérieur et insertion professionnelle

- **Concevoir un label « entreprise formatrice ».**

Ce label permettrait de valoriser les entreprises qui s'engagent dans une réelle dynamique de formation des jeunes et de garantir à ces derniers une formation de qualité grâce à des engagements de plusieurs natures : formation des tuteurs et des maîtres de stages à l'accueil, à la formation et au suivi des jeunes, connaissance des programmes d'enseignement de l'Éducation nationale, élaboration de programmes de formation pour les stages, mise en place d'actions de mentorat ou de parrainage, échanges réguliers avec les enseignants.

Ils l'ont mis en place...

L'association pour la formation aux métiers de l'aérien (AFMAÉ) met en place actuellement une action de mentorat dans son centre de formation d'apprentis pour permettre aux apprentis d'échanger avec leur mentor sur les savoir-être et les savoir-faire, avoir un accompagnement tout au long de l'apprentissage et au-delà (réussir un entretien d'embauche, connaître les codes pour intégrer une entreprise). Les mentors sont formés afin qu'ils puissent accompagner au mieux les apprentis. Une plateforme numérique permet de mettre en contact les mentors avec les jeunes, afin qu'ils forment eux-mêmes leur binôme.

- **Proposer un véritable accompagnement pour la réussite au BTS et en classes préparatoires**

L'objectif est de développer la motivation des élèves de l'enseignement professionnel et de favoriser leur intégration dans un cycle d'études supérieures par un **accompagnement adapté, aussi bien sur le plan pédagogique que sur le plan psychologique** : mise en confiance individualisée, soutien méthodologique en petits groupes, emploi du temps spécifique, mise en place d'activités transversales.

Ils l'ont mis en place...

Le lycée polyvalent Jean Lurçat de Perpignan a développé le projet « Parcours ambition BTS ». Dès la fin de l'année de 1^{re}, les élèves susceptibles de poursuivre en BTS sont identifiés. Ils auront, en terminale, quatre heures hebdomadaires d'accompagnement (français, anglais, ...). Un livret personnel de compétences et de connaissances permet de suivre l'évolution de chaque élève. De plus, un parrainage entre les étudiants du BTS et les élèves du baccalauréat professionnel se met en place et se poursuit, sous forme de tutorat, lors de la première année de BTS.

- **Garantir l'actualisation des diplômes tous les 5 ans**

Face à des mutations économiques de plus en plus rapides, il est urgent de **mettre en place une organisation qui garantisse un rythme de rénovation des diplômes de l'enseignement professionnel d'au maximum cinq ans**. Les professionnels en activité, de tous les types d'entreprises (TPE, PME, grands groupes, ...), doivent être davantage impliqués dans l'élaboration des diplômes. À partir d'études sectorielles sur l'emploi, commandées à des organismes publics de recherche indépendants, l'offre doit permettre une meilleure adéquation des formations au marché du travail et à ses mutations.

Enseignants

- **Réviser les critères de recrutement et de diplomation**

Pour faire face à la pénurie d'enseignants, **le recrutement de personnels ayant une expérience professionnelle de 5 ans dans un domaine professionnel en rapport avec une discipline à enseigner doit être possible**. Ces nouveaux enseignants obtiendront leur Master dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience et en suivant des modules de formation continue.

- **Étendre le principe d'un stage en lycée professionnel pour tous les enseignants stagiaires**

Cet élément de formation initiale qui existe déjà dans les Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ÉSPÉ) pour les professeurs stagiaires du second degré technologique et professionnel **doit être étendu à tous les futurs enseignants du second degré**.

- **Associer des professionnels en activité**

Des professionnels en activité, au plus près des mutations professionnelles, seront sollicités pour des interventions ponctuelles et ciblées, comme cela se fait déjà dans l'enseignement supérieur.



CE QU'IL FAUT RETENIR SUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

CE QU'IL FAUT RETENIR SUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

DES RÉSULTATS ALARMANTS DANS L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL EN FRANCE

▪ Une voie centrale du système scolaire

Avec **un élève sur trois du second cycle du secondaire**, l'enseignement professionnel est une voie centrale dans le système éducatif et ne doit pas être négligé. 25 % de ces élèves sont formés par apprentissage. Cependant, **le nombre d'apprentis diminue en CAP depuis 2008, alors qu'il est largement à la hausse dans l'enseignement supérieur.**

▪ Des problèmes d'insertion aigus

Certains secteurs regroupant chacun plusieurs baccalauréats professionnels offrent à la fois une formation de qualité, à des élèves qui peuvent même s'exporter à l'international, et une bonne insertion sur le marché du travail : « Moteurs et mécanique automobile », « Énergie, génie climatique », « Agriculture, élevage, paysage, forêt » et « Agroalimentaire, alimentation, cuisine ».

Cependant, aujourd'hui, l'insertion des jeunes issus de l'enseignement professionnel n'est pas assurée dans tous les secteurs. Sept mois après l'obtention d'un diplôme sous statut scolaire, **57 % des titulaires d'un CAP et 46 % des bacheliers professionnels sont au chômage.**

Pourtant, dans presque tous les pays de l'OCDE, à diplôme donné, les voies professionnelles bénéficient d'une meilleure insertion que les voies générales.

▪ Une concentration des difficultés dans certaines spécialités

Les spécialités tertiaires dont les effectifs sont les plus importants sont celles qui présentent les plus mauvais taux d'insertion sur le marché du travail (environ 30 % de chômage, trois ans après le diplôme).

Les jeunes en emploi issus d'un baccalauréat professionnel dans ces spécialités n'exercent pas majoritairement, soit dans le champ d'activité pour lequel ils ont été formés, soit au niveau de qualification attendu. C'est notamment le cas en « Commerce et Vente », « Services à la personne », et pour le baccalauréat professionnel « Gestion-Administration » qui a succédé aux anciennes spécialités « Comptabilité-Gestion » et « Secrétariat-Bureautique ».

Ces spécialités accueillent, en outre, un public spécifique, où sont surreprésentés les filles, les enfants issus de catégories sociales défavorisées et de l'immigration. Par ailleurs, le coût unitaire par lycéen est largement plus faible que dans les spécialités industrielles.

- **Une forte pénurie d'enseignants formés**

Les enseignements professionnels manquent cruellement d'enseignants formés dans ces domaines.

Depuis la « mastérisation », le nombre de candidats aux concours de professeur de lycée professionnel a été divisé par deux. En 2015, dans les disciplines professionnelles, **seuls 72 % des postes enseignants ouverts à candidature ont été pourvus** (moins que les disciplines scientifiques).

- **Au-delà des résultats scolaires, de fortes inégalités sociales et de genre**

L'enseignement professionnel est marqué par de très fortes inégalités sociales et de genre qui résultent aussi, en partie, de biais sociaux dans l'orientation.

Un tiers des élèves de l'enseignement professionnel sont boursiers, soit le double des élèves de l'enseignement général. À niveau scolaire identique, les enfants de cadres ou d'enseignants ont une probabilité beaucoup plus faible d'intégrer l'enseignement professionnel que les enfants d'ouvriers. **Quand ils intègrent l'enseignement professionnel, les jeunes issus des catégories favorisées choisissent davantage les établissements privés.**

Certaines spécialités sont quasi-uniquement féminines (ex : coiffure, esthétique) **ou masculines** (ex : énergie, génie climatique). Au sein d'une même spécialité, notamment en production, les filles ont un accès à l'emploi plus difficile que les garçons. Par exemple, **trois ans après obtention d'un CAP industriel, 41 % des filles sont au chômage, contre 29 % des garçons.**

- **Encore des obstacles à la poursuite d'études**

S'ils poursuivent de plus en plus des études dans l'enseignement supérieur court (bac +2), de nombreux bacheliers professionnels ne parviennent pas à y décrocher un diplôme.

35 % des bacheliers professionnels accèdent à une poursuite d'études (majoritairement pour préparer un BTS). Mais leur réussite est à modérer. **Seuls 59 % des bacheliers professionnels inscrits en BTS décrochent leur diplôme, soit 26 points de moins que les bacheliers généraux (85 %).**

- **Une orientation subie**

L'enseignement professionnel est souvent dévalorisé et peu plébiscité par les parents. Il est **encore fortement associé à la faiblesse des résultats scolaires et au poids des origines sociales ainsi qu'à une vision exclusive et négative de la pratique de métiers manuels.**

- **CAP / Bac pro : un enseignement professionnel à deux vitesses**

La réforme du baccalauréat professionnel semble avoir légèrement amélioré son image. Mais cette revalorisation s'est construite au détriment des diplômés de CAP, dont les difficultés d'insertion se sont nettement accrues depuis l'aggravation de la crise économique.

DES MODÈLES MULTIPLES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL À L'INTERNATIONAL

▪ Trois grands modèles de l'enseignement professionnel

- Un modèle qui **privilégie l'enseignement sous statut scolaire** : France, Suède, Italie.
- **Un modèle fondé sur le marché** : pays anglo-saxons.
- **Un modèle corporatiste qui combine formation scolaire et apprentissage en entreprise** : pays germaniques.

▪ Une place variable pour la voie professionnelle selon les pays

- **La place de la voie professionnelle au sein de l'enseignement secondaire est importante** (plus d'un élève sur deux) : Pologne, Pays-Bas, Suisse, Autriche.
- **La place de la voie professionnelle au sein de l'enseignement secondaire se situe autour de la moyenne de l'OCDE** (entre 30 % et 50 % des élèves) : France, Allemagne, Royaume-Uni, Suède, Finlande.
- **La place de la voie professionnelle au sein de l'enseignement secondaire est faible** (moins de 30 % des élèves) : Danemark, Espagne, Corée, Irlande.

▪ Des divergences entre orientation précoce ou tardive

Dans plusieurs pays les choix d'orientation ont été repoussés dans le temps : Pologne, Finlande, Espagne. En revanche, en France, l'orientation se fait en 3^e, tandis qu'au Danemark et au Québec, le processus d'orientation est progressif. Le système suédois est marqué par un lycée unique avec un socle de formation commun à l'ensemble des lycéens.

▪ Une approche préventive du décrochage

Concernant la lutte contre le décrochage, de nombreux pays de l'OCDE ont privilégié une approche **préventive** (ex. en France : accompagnement personnalisé, parcours d'avenir, groupes de prévention du décrochage scolaire, etc.) **plutôt que curative** (ex. en France : école de la deuxième chance). L'Allemagne et l'Angleterre ont développé des programmes passerelles permettant aux jeunes en difficultés d'acquérir des compétences de base.

▪ Le développement d'un socle de compétences générales

Les pays de l'OCDE tendent à développer un socle de compétences générales dans l'enseignement professionnel. En Norvège et en Suède, cela se concrétise par la présence d'élèves qui suivent, dans les mêmes établissements, pour les uns, des enseignements professionnels et pour les autres, des cours d'enseignement général sachant que **les cours peuvent être communs**. En Pologne, en Finlande ou au Royaume-Uni, des **systèmes de crédits** permettent de réaliser des transferts de compétence.

▪ Un retard français sur la « modularisation » des diplômes

La France figure parmi les pays les moins « avancés » au regard de la « modularisation » de ses diplômes car elle concerne seulement une petite partie des titres. Alors qu'en Écosse ou en Angleterre, les parcours de formation peuvent se constituer « à la carte ».

BILAN DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL EN FRANCE

BILAN DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL EN FRANCE

UNE VOIE CENTRALE DU SYSTÈME SCOLAIRE

■ Un jeune sur trois du second cycle de l'enseignement secondaire

L'enseignement professionnel représente une part importante du second cycle de l'enseignement secondaire et ne doit pas être négligé.

À la rentrée 2014, 36 % des élèves scolarisés dans le second cycle du secondaire étaient dans l'enseignement professionnel (DEPP). La moyenne des pays de l'OCDE est de 40 %. Certains pays accueillent même plus de 60 % d'élèves dans l'enseignement professionnel (Suisse, Pologne, Pays-Bas).

■ Une forte expansion du baccalauréat professionnel

Le baccalauréat professionnel comprend aujourd'hui 24 % des élèves du second cycle de l'enseignement secondaire, soit trois fois plus qu'en 1995 (DEPP).

L'augmentation de l'accès au baccalauréat (général, technologique et professionnel) n'est due qu'à l'expansion du baccalauréat professionnel. Les voies générale et technologique n'ont eu aucun impact sur cette évolution.

Selon le rapport du Cnesco (juin 2016), le système a juxtaposé deux grandes voies (générale et technologique d'un côté, et professionnelle de l'autre) plus qu'il n'a cherché à les articuler.

■ Plus de 300 diplômes différents dans l'enseignement professionnel

L'enseignement professionnel comprend un nombre très important de diplômes. Quelque 200 CAP et 100 baccalauréats professionnels sont proposés, témoignant d'un éclatement de l'offre de formation.

■ 25 % d'apprentis dans l'enseignement professionnel

L'enseignement professionnel se compose d'élèves (sous statut scolaire) et d'apprentis.

Un jeune sur quatre dans l'enseignement professionnel est apprenti (DEPP). Un apprenti passe 60 % à 75 % du temps de formation en entreprise.

Cependant, il existe une forte disparité entre le CAP et le baccalauréat professionnel. **L'apprentissage est nettement plus développé en CAP (57 %) qu'en baccalauréat professionnel (17 %).**

- **Concurrence de l'enseignement supérieur dans l'apprentissage**

Entre 1995 et 2013, le nombre d'apprentis du secondaire n'a que très peu augmenté (+ 4,7 %). Plus surprenant, les effectifs d'apprentis en CAP ont baissé (- 13 %) sur cette période (DEPP).

Ces tendances sont confirmées par les données de la DARES. En parallèle, le poids de l'enseignement supérieur dans l'apprentissage a nettement augmenté : en près de 20 ans, il est passé de 6 % à 34 %.

Cette chute de l'apprentissage en CAP s'explique par une situation économique défavorable et une baisse des aides financières en 2013.

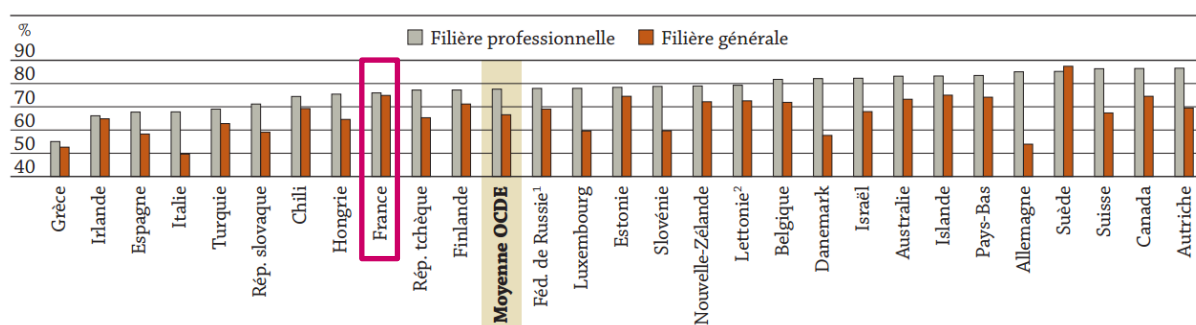
DES PROBLÈMES D'INSERTION AIGUS

- **Dans presque tous les pays, une meilleure insertion des voies professionnelles**

En 2013, dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE, l'insertion professionnelle des 25-34 ans est meilleure pour les jeunes issus de l'enseignement professionnel plutôt que de l'enseignement général, à niveau de diplôme donné.

En France, l'insertion des 25-34 ans sur le marché du travail est similaire entre la voie professionnelle et la voie générale. La France fait partie des pays qui insèrent le moins bien les jeunes issus de l'enseignement professionnel.

Taux d'emploi des adultes diplômés au plus du deuxième cycle du secondaire, selon la voie d'enseignement (2013), chez les 25-34 ans



Source : OCDE, Regards sur l'éducation, 2015

- **Un taux de chômage très important à la sortie du diplôme, particulièrement en CAP**

Sept mois après l'obtention du CAP sous statut scolaire, 57 % des jeunes sont encore au chômage (DEPP, 2014).

Le taux de chômage, sept mois après l'obtention d'un baccalauréat professionnel, est de 46 %.

- **Un net avantage pour les apprentis dès l'obtention du diplôme**

Les apprentis bénéficient d'une meilleure insertion sur le marché du travail.

Le taux de chômage des apprentis, bien qu'important, est nettement plus faible que celui des élèves sous statut scolaire : - 17 points pour le CAP, - 19 points pour le baccalauréat professionnel.

- **Un chômage persistant trois ans après le diplôme**

En 2013, trois ans après l'obtention du CAP, un jeune sur trois est au chômage. C'est le cas d'un jeune sur cinq issu d'un baccalauréat professionnel (Céreq).

- **L'insertion des jeunes diplômés d'un CAP s'effondre**

L'insertion des titulaires d'un CAP s'est considérablement dégradée avec l'aggravation de la crise de l'emploi.

Entre 2007 et 2013, le taux de chômage des titulaires d'un CAP a quasiment doublé, passant de 17 % à 31 % (Céreq).

- **Un chômage élevé dans le tertiaire et en hausse dans les spécialités industrielles**

Si l'évolution du chômage est très forte pour les spécialités industrielles, le taux de chômage reste, dans l'absolu, moins marqué que dans le tertiaire. En baccalauréat professionnel tertiaire, le taux de chômage atteint 22 %, trois ans après l'obtention du diplôme.

Par ailleurs, entre 2001 et 2013, le taux de chômage des jeunes issus de l'enseignement professionnel industriel (CAP comme baccalauréat professionnel) a triplé (Céreq).

Trois ans après l'obtention du diplôme, le taux de chômage dans les spécialités industrielles atteint 31 % pour les titulaires d'un CAP et 16 % pour les diplômés d'un baccalauréat professionnel.

- **Les apprentis s'en sortent mieux trois ans après l'obtention du diplôme**

En 2013, trois ans après leur arrivée sur le marché du travail, 59 % des diplômés d'un CAP par apprentissage ont connu un accès durable à l'emploi. Ce n'est le cas que de 41 % des diplômés d'un CAP par voie scolaire (Céreq).

Aux niveaux CAP et baccalauréat professionnel, le fait d'avoir été apprenti améliore significativement les chances de trouver un emploi et d'accéder à un contrat à durée indéterminée mais n'a aucun effet sur le niveau de salaire.

DES RÉSULTATS TRÈS CONTRASTÉS SELON LES SPÉCIALITÉS

Suite à une demande du Conseil national éducation économie (CNEE), l'enquête Génération 2010, menée en 2013 par le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq), apporte un éclairage sur certaines spécialités qui concentrent les difficultés et d'autres qui, au contraire, présentent de bons taux d'insertion sur le marché du travail.

■ Une bonne insertion professionnelle dans certaines spécialités

Certaines spécialités de l'enseignement professionnel offrent une bonne insertion sur le marché du travail.

Trois ans après l'obtention d'un baccalauréat professionnel, des spécialités se détachent et présentent un faible taux de chômage, autour de 10 % : « Moteurs et mécanique automobile », « Énergie, génie climatique », « Agriculture, élevage, paysage, forêt » (10 %) et « Agroalimentaire, alimentation, cuisine » (14 %). Ces spécialités sont majoritairement masculines.

■ De nombreux élèves en difficulté dans des spécialités tertiaires sans débouchés

Les spécialités tertiaires qui regroupent la grande majorité des élèves ne sont pas forcément celles qui assurent une meilleure insertion. Elles accueillent davantage de filles, d'enfants issus de catégories sociales défavorisées et d'enfants d'immigrés, et coûtent moins cher que les spécialités industrielles.

Dans les baccalauréats professionnels tertiaires, les quatre spécialités (voir tableau ci-après) regroupant le plus d'élèves (84 %) ont un taux de chômage, 3 ans après l'obtention du diplôme, largement supérieur aux autres baccalauréats professionnels tertiaires (entre 7 et 13 points de plus).

Le taux de chômage est d'autant plus fort dans les spécialités concentrant majoritairement des filles, comme le « Secrétariat-bureautique » (31 %, trois ans après le diplôme) ou les « Services à la personne » (31 %, trois ans après le diplôme).

Dans ces spécialités, la part des élèves ayant redoublé avant leur entrée au collège est également nettement plus importante, notamment en « Secrétariat-Bureautique » (26 %) ou « Comptabilité-Gestion » (26 %), soit 11 points de plus que dans les autres baccalauréats tertiaires (15 %). Ces chiffres montrent une proportion plus importante d'élèves en difficulté dans ces spécialités.

Dans les quatre spécialités, la part d'enfants d'ouvriers ou d'employés est supérieure aux autres baccalauréats tertiaires. Par exemple, la spécialité « Secrétariat-Bureautique » compte 72 % d'enfants d'ouvriers ou d'employés, soit 15 points de plus que dans les autres baccalauréats tertiaires.

Enfin, en « Comptabilité-Gestion », 29 % des élèves sont issus de l'immigration, soit 12 points de plus que dans les autres baccalauréats tertiaires.

**Caractéristiques individuelles des jeunes et taux de chômage
dans différentes spécialités tertiaires du baccalauréat professionnel**

Spécialité (en baccalauréat professionnel)*	Ont redoublé avant l'entrée au collège	% de filles	% d'enfants d'ouvriers ou d'employés	% d'enfants d'immigrés	Taux de chômage 3 ans après
Secrétariat- Bureautique**	26 %	96 %	72 %	21 %	31 %
Services à la personne	22 %	90 %	67 %	14 %	30 %
Comptabilité-Gestion**	26 %	59 %	62 %	29 %	27 %
Commerce-Vente	21 %	61 %	64 %	14 %	25 %
Autres baccalauréats professionnels tertiaires	15 %	41 %	57 %	17 %	18 %

Source : enquête Génération 2010, menée en 2013, Céreq

* Les baccalauréats de ces spécialités ont été rénovés en 2011. Les premiers élèves ayant pu bénéficier de ces rénovations ont été diplômés fin 2015.

** Ces baccalauréats professionnels n'existent plus et ont été fusionnés en « Gestion-Administration ».

■ **Des jeunes qui n'exercent pas dans leur spécialité**

Les jeunes en emploi issus de ces spécialités n'exercent pas majoritairement, soit dans le champ d'activité pour lequel ils ont été formés, soit au niveau de qualification attendu.

Ainsi, sur les jeunes diplômés d'un baccalauréat professionnel dans les spécialités « Secrétariat-Bureautique », seuls un tiers d'entre eux occupe, trois ans après, un emploi dans leur domaine professionnel. Ils sont même 23 % à travailler dans le commerce, sans pour autant avoir été formés pour ce domaine.

Par ailleurs, dans certains domaines comme « Commerce-Vente », les jeunes occupent rarement des postes considérés comme qualifiés, comme ceux d'attachés commerciaux (seulement 4 % d'entre eux).

■ **Les spécialités tertiaires moins chères que les spécialités industrielles**

Le coût moyen d'enseignement en lycée professionnel est plus important qu'en lycée général. Ceci s'explique par des tailles de groupes d'enseignement moindres que dans l'enseignement général, mais aussi par l'existence de petits lycées professionnels conservés par les régions dans une optique d'aménagement du territoire, sans lien avec un objectif d'insertion (Cour des comptes, 2015).

Au sein de l'enseignement professionnel, de fortes disparités de coûts sont observées. **Pour les baccalauréats professionnels tertiaires, le coût moyen d'enseignement par élève, sur 3 ans, est de 16 000 €.** Le coût moyen d'enseignement, sur trois ans, est de 31 % supérieur pour les baccalauréats professionnels industriels, soit 21 000 € (Cour des comptes, 2015).

- **Des difficultés également dans certaines spécialités industrielles**

Même si les baccalauréats professionnels industriels insèrent, globalement, mieux les jeunes, certaines spécialités sont marquées par des taux de chômage plus élevés.

Ainsi, trois ans après l'obtention d'un baccalauréat professionnel, dans les spécialités « Électrique-Électronique » (moins de 20 % des élèves en baccalauréat professionnel industriel), le taux de chômage est de 27 %, soit 10 points de plus que les autres baccalauréats industriels (17 %).

Ces spécialités concentrent plus d'enfants d'ouvriers ou d'employés (9 points de plus) et d'enfants issus de l'immigration (9 points de plus) que les autres formations industrielles.

**Caractéristiques individuelles des jeunes et taux de chômage
dans différentes spécialités industrielles du baccalauréat professionnel**

Spécialité (en baccalauréat professionnel)*	Ont redoublé avant l'entrée au collège	% de filles	% d'enfants d'ouvriers ou d'employés	% d'enfants d'immigrés	Taux de chômage 3 ans après
Électrique - Électronique	28 %	3 %	61 %	22 %	27 %
Autres baccalauréats professionnels industriels	24 %	17 %	52 %	13 %	17 %

Source : enquête Génération 2010, menée en 2013, Céreq

* Les baccalauréats de cette spécialité ont été rénovés en 2011 ou 2012. Les premiers élèves ayant pu bénéficier de ces rénovations ont été diplômés fin 2015.

UNE CONCENTRATION DES DIFFICULTÉS

- **Une très forte proportion d'élèves en difficulté scolaire**

En première année de CAP, 80 % des élèves ont plus de 15 ans et sont donc considérés comme « en retard ». C'est le cas d'un élève sur deux en seconde professionnelle (DEPP, 2014).

À titre de comparaison, en secondes générale et technologique, seuls 20 % des élèves sont considérés « en retard ».

En 2012, le niveau en mathématiques des élèves de seconde professionnelle est nettement inférieur à celui des élèves de seconde générale, et même inférieur au niveau des élèves de 3^e « à l'heure » (PISA).

- **Un absentéisme nettement plus marqué**

Le taux d'absentéisme en lycée professionnel est de 11,5 %, soit plus du double qu'en lycée général et technologique (DEPP, 2014).

Dans au moins 10 % des lycées professionnels, l'absentéisme concerne plus d'un élève sur quatre.

- **Des élèves plus perturbateurs**

Au cours de l'année 2014-2015, un lycée professionnel a dû faire face, en moyenne, à 5 fois plus d'incidents graves qu'un lycée général ou technologique (enquête Sivos, 2014).

- **Une très large majorité des élèves en situation de décrochage**

En 2013, 88 % des jeunes sortis de l'enseignement secondaire avant la fin de leur cursus provenaient de l'enseignement professionnel (DEPP, 2013).

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL : RÉVÉLATEUR DE FORTES INÉGALITÉS

- **Une concentration des populations socialement défavorisées**

Dans le second cycle professionnel, à la rentrée 2014, un élève sur trois était boursier, alors que c'est le cas d'un lycéen sur six dans l'enseignement général (DEPP).

Le fait d'être un enfant de cadre ou d'enseignant diminue très sensiblement la probabilité de préparer un baccalauréat professionnel et encore plus un CAP, à niveau scolaire donné.

Seuls 12 % des enfants de cadres sont dans l'enseignement professionnel, alors que l'on y retrouve 60 % des enfants d'ouvriers (DEPP, 2015).

- **Des inégalités sociales face à l'emploi**

À même niveau de diplôme de l'enseignement professionnel, de fortes différences d'insertion sur le marché du travail existent.

Trois ans après l'obtention d'un CAP, le taux de chômage est de 35 % pour les enfants d'ouvriers, soit dix points de plus que pour les enfants de cadres (Céreq, 2013).

Trois ans après l'obtention d'un baccalauréat professionnel, le taux de chômage est de 23 % pour les enfants d'ouvriers, soit six points de plus que pour les enfants de cadres.

- **Un enseignement professionnel privé plus ouvert aux classes favorisées**

Lorsqu'ils sont conduits à intégrer un lycée professionnel, les jeunes issus des catégories favorisées le font davantage dans les établissements privés.

Dans l'enseignement professionnel public, seuls 17 % des élèves sont issus d'un milieu favorisé alors qu'ils sont 30 % dans l'enseignement professionnel privé.

Dans l'enseignement professionnel public, 56 % des élèves sont issus d'un milieu défavorisé alors qu'ils sont 36 % dans l'enseignement professionnel privé.

- **Des formations sans aucune mixité de genre**

Les filles sont minoritaires et ne représentent que quatre élèves sur dix de l'enseignement professionnel (DEPP, 2014).

Certaines formations ne sont pas du tout mixtes du point de vue du genre.

Les baccalauréats professionnels « énergie, génie climatique » comptent moins de 1 % de filles dans leurs effectifs. Globalement, les spécialités industrielles sont très majoritairement masculines, avec plus de 85 % de garçons (Céreq, 2013).

À l'inverse, les baccalauréats professionnels « coiffure, esthétique, autres services aux personnes » se composent à 99,7 % de filles. Globalement, les spécialités tertiaires sont très majoritairement féminines, avec plus de 70 % de filles (Céreq, 2013).

- **Des discriminations de genre dans l'accès à l'emploi**

L'insertion des bacheliers industriels, composés d'une forte majorité de garçons, reste nettement plus favorable (16 % de chômage trois ans après) que celle de leurs homologues tertiaires, des jeunes femmes très majoritairement (22 % de chômage trois ans après) (Céreq, 2013).

Dans les spécialités industrielles, les filles subissent une forte discrimination à l'embauche. **Trois ans après l'obtention d'un CAP industriel, 41 % des filles sont au chômage, contre 29 % des garçons (Céreq, 2013).**

Cette tendance se vérifie également pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel industriel. Trois ans après l'obtention du diplôme, 24 % des filles sont au chômage, contre 15 % des garçons.

Enfin, dans les spécialités industrielles, les filles sont moins nombreuses à bénéficier, trois ans après leur diplôme, d'un emploi à plein temps.

À l'issue d'un CAP, les garçons sont deux fois plus nombreux (36 %) à bénéficier d'un emploi à temps plein (parmi les jeunes en emploi) que les filles (18 %). Cette tendance demeure pour les bacheliers professionnels : 47 % des garçons ont un emploi stable trois ans après, contre 33 % des filles.

UNE FORTE PÉNURIE D'ENSEIGNANTS FORMÉS

- **Plus d'un poste sur quatre non pourvu dans les enseignements professionnels**

En 2015, dans les disciplines professionnelles, seuls 72 % des postes d'enseignants ouverts à candidature ont été pourvus (DEPP).

Ce résultat place les disciplines professionnelles parmi les moins attractives des recrutements d'enseignants du second degré, derrière les disciplines scientifiques et les langues.

De plus, les professeurs non-titulaires (contractuels) sont plus nombreux dans les lycées professionnels (10 %) que dans les lycées généraux et technologiques (4 %) (DEPP, 2015).

- **La « mastérisation » a divisé par deux le nombre de candidats aux concours**

Le nombre de candidats aux concours de professeur de lycée professionnel a été divisé par deux depuis « la mastérisation » (IGAENR-IGEN, 2013).

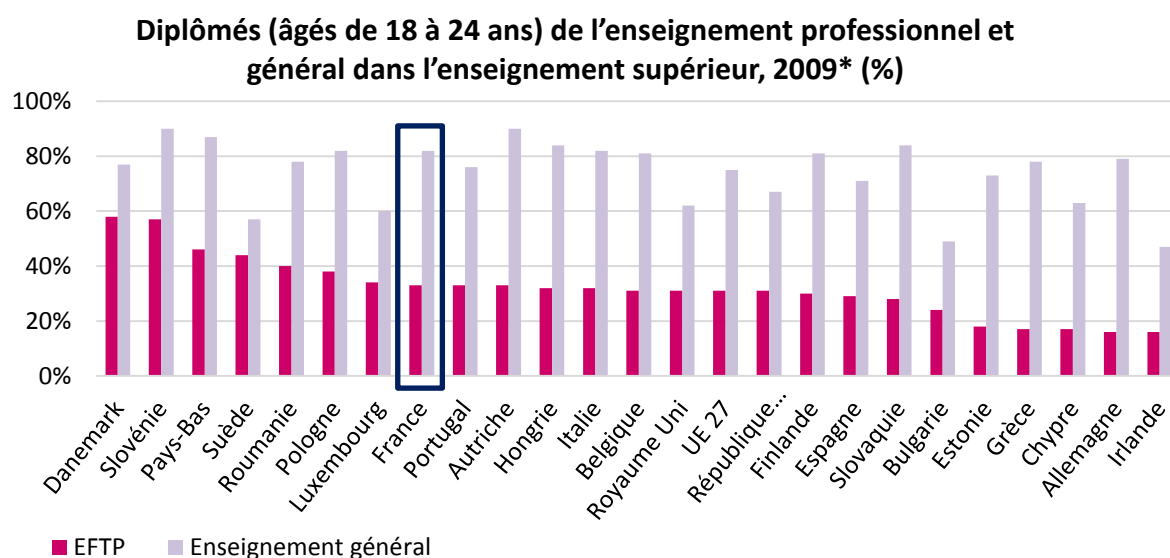
Ces difficultés s'expliquent par le fait que certaines spécialités professionnelles n'offrent pas un cursus universitaire de niveau master, bloquant ainsi l'accès aux concours pour de nombreux professionnels en activité. De plus, le vivier d'enseignants des lycées professionnels a été asséché pour alimenter le BTS, suite à une pénurie d'enseignants pour ce diplôme depuis 2004.

ENCORE DES OBSTACLES À LA POURSUITE D'ÉTUDES

- **En moyenne, une plus grande poursuite d'études en France que dans l'UE**

En France, plus d'un bachelier professionnel sur trois s'inscrit dans l'enseignement supérieur après l'obtention de son baccalauréat (DEPP).

Au regard des autres pays de l'Union européenne, le taux de poursuite d'études des bacheliers professionnels français est supérieur à la moyenne (Cedefop, 2013).



Source : Cedefop, 2013

*Données de 2009, avant la réforme du baccalauréat professionnel

■ Mais une réussite limitée en BTS

En 2014, 26 % des bacheliers professionnels se sont inscrits dans un BTS (Brevet de Technicien Supérieur, diplôme bac+2).

Mais, au-delà de l'inscription, le parcours en BTS des bacheliers professionnels semble difficile.

Les bacheliers professionnels réussissent beaucoup moins à obtenir un BTS (59 %) que leurs homologues issus d'un baccalauréat général (85 %).

■ Un échec quasi-total en Licence

8 % des élèves diplômés d'un baccalauréat professionnel se tournent vers une Licence (diplôme bac + 3). Cette orientation ne les mène que très rarement vers la réussite.

Seuls 3 % des bacheliers professionnels inscrits en licence réussissent à l'obtenir en 3 ans (DEPP, 2010).

UNE ORIENTATION SUBIE

■ Une voie souvent dévalorisée aux yeux des parents

À l'entrée de leur enfant en 6^e, seuls 14 % des parents envisagent que leur enfant poursuive son parcours dans l'enseignement professionnel (DEPP, 2016). Or, au final, ce sont 36 % des élèves qui s'engagent dans la formation professionnelle.

- **Une difficulté de valorisation de l'enseignement professionnel**

L'orientation vers l'enseignement professionnel reste fortement associée à la faiblesse des résultats scolaires et au poids des origines sociales.

Dans certaines spécialités, le taux de premiers vœux émis par les jeunes est inférieur à 45 % des lycéens qui y poursuivent leurs études.

En revanche, l'orientation vers l'apprentissage repose davantage sur les aspirations des jeunes : préparer un CAP en apprentissage résulte plus souvent d'un premier vœu.

- **Un manque d'information pour les différents acteurs de l'orientation**

Le rapport du Cnesco pointe un manque d'informations des différents acteurs de l'orientation, notamment des professeurs de collège, sur les débouchés possibles et les compétences ou aptitudes requises dans les différentes spécialités.

CAP/ BAC PRO : UN ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL À DEUX VITESSES

- **Une valorisation du baccalauréat professionnel au détriment du CAP**

Depuis la réforme de 2009, qui a réduit à 3 ans le cursus, l'image du baccalauréat professionnel semble s'améliorer auprès des familles. Mais cette revalorisation se construit au détriment des diplômés de CAP, dont les difficultés se sont nettement accrues avec l'aggravation de la crise.

Le rapport du Cnesco pointe ainsi une dualisation de la voie professionnelle, entre un CAP dévalorisé et un baccalauréat professionnel revalorisé.

- **Un CAP de plus en plus réservé aux classes défavorisées**

L'orientation en CAP est massivement le lot de jeunes dont les parents ont un très faible niveau d'éducation.

37 % des jeunes diplômés d'un CAP ont un père sans diplôme (DEPP, 2015).

UNE GOUVERNANCE À ADAPTER

▪ Des diplômes non renouvelés à un rythme régulier

Un des objectifs de l'enseignement professionnel est de pouvoir répondre aux besoins du marché du travail. Or, certains diplômes n'ont pas été revus depuis de nombreuses années, malgré un plan de rénovation récent d'envergure.

Une vingtaine de baccalauréats professionnels n'ont pas été revus depuis plus de 6 ans.

Par contre, la rénovation des enseignements généraux communs, en 2010, a concerné l'ensemble des baccalauréats professionnels.

▪ Commissions professionnelles consultatives : un fonctionnement à améliorer

Il existe 14 commissions professionnelles consultatives. Elles ont pour rôle de donner un avis sur toute création, réformation ou suppression d'une spécialité d'un diplôme professionnel. Une des principales difficultés de ces commissions porte sur les représentants d'entreprise en activité (chefs d'entreprises et salariés), au plus près du terrain.

Les « professionnels » siégeant en commission sont majoritairement des représentants institutionnels de branches ou des chefs d'entreprise. Leur point de vue porte sur le rôle du salarié et non sur les compétences qu'il doit mobiliser.

▪ Un enseignement professionnel en pleine évolution

Le baccalauréat professionnel en trois ans a été généralisé en 2009. Cette réforme a permis d'augmenter son attractivité. L'égalité symbolique du nombre d'années pour obtenir le diplôme rassure les familles. L'accès au baccalauréat a ainsi été largement augmenté.

La fermeture des classes de BEP (dans le cadre de la même réforme) a entraîné un problème de saturation des classes de CAP, vers lesquelles les élèves les plus en difficulté se sont retournés.

Enfin, la réforme du baccalauréat professionnel a permis de développer l'accès aux études supérieures, notamment en BTS.

Récemment, des annonces ont été faites visant notamment à :

- Améliorer la transition entre la classe de 3^e et le lycée professionnel ;
- Donner la possibilité de revenir sur les choix d'orientation ;
- Faciliter l'accès en BTS pour les bacheliers professionnels (politique de quotas), sans accompagnement pédagogique systématisé et individuel ;
- Améliorer la rémunération et les droits des apprentis.



ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL À L'INTERNATIONAL

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL À L'INTERNATIONAL

Trois modèles d'enseignement professionnel



France



Suède

Un modèle qui privilégie l'enseignement sous statut scolaire.



Italie



Pays
anglo-saxons

Un modèle fondé sur le marché avec une place majeure laissée aux employeurs et à la formation en situation de travail.



Pays
germaniques

Un modèle corporatiste qui combine formation scolaire et apprentissage en entreprise.

Place de la voie professionnelle dans l'enseignement secondaire

	France	La France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Suède et la Finlande se situent autour de la moyenne de l'OCDE (40 %). 30 % à 50 % des élèves âgés de 15 à 19 ans sont scolarisés dans une voie professionnelle du second cycle de l'enseignement secondaire.
	Allemagne	
	Royaume-Uni	
	Suède	
	Finlande	

	Pologne	En Pologne, au Pays-Bas, en Italie et en Autriche, la place de la voie professionnelle dans l'enseignement secondaire est importante puisque plus d'un élève sur deux âgé de 15 à 19 ans est scolarisé dans une voie professionnelle du second cycle de l'enseignement secondaire.
	Pays-Bas	
	Italie	
	Autriche	

	Danemark	Au Danemark, en Espagne, en Corée et en Irlande, la place de la voie professionnelle dans l'enseignement secondaire est faible. Ainsi moins de 30 % des élèves de 15 à 19 ans sont scolarisés dans une voie professionnelle du second cycle de l'enseignement secondaire.
	Espagne	
	Corée	
	Irlande	

Une orientation précoce ou tardive ?



France

En France, en Allemagne et en Autriche, l'orientation se fait à des moments précis du parcours scolaire (en France, en 3^e, et nettement plus tôt en Allemagne et en Autriche).



Danemark

Le processus d'orientation est progressif au Danemark et au Québec (en moyenne au sein de l'OCDE, la première orientation se fait vers l'âge de 14 ans, au cours du premier cycle de l'enseignement secondaire).



Québec



Autriche

Historiquement, l'Autriche et l'Allemagne ont organisé l'équivalent du collège sous forme de voies précoces. Depuis le début des années 2000, ces deux pays ont mis en place une série d'expérimentations visant à repousser l'âge du choix d'orientation.



Allemagne

Par exemple, en Autriche, les élèves étaient orientés très tôt, à l'entrée au collège. Une expérimentation pilote a été lancée en 2008 sous la forme **de nouvelles écoles du secondaire offrant un enseignement général et regroupant les deux voies vers lesquelles s'orientaient habituellement les jeunes. Les résultats se sont avérés suffisamment convaincants pour que les pouvoirs publics entreprennent de généraliser ce dispositif.**



Finlande



Espagne

La Finlande et l'Espagne ont opté pour **un allongement du tronc commun de 14 à 16 ans et un report de la première orientation.**



Pologne

Depuis 1999, la Pologne a fait le choix d'allonger d'un an la scolarité obligatoire de 15 à 16 ans et de retarder le moment du premier palier d'orientation vers les différentes voies afin de mieux lutter contre le décrochage scolaire. La Pologne est aujourd'hui l'un des pays d'Europe où le taux de décrochage est parmi les plus bas bien que la qualité du système d'information puisse être critiquée.

Développer l'apprentissage pour améliorer l'attractivité de l'enseignement professionnel

	France	L'objectif du gouvernement est de promouvoir l'apprentissage sur le territoire, avec 50 % d'apprentis supplémentaires en 2017 par rapport à 2013. Cependant, depuis 2008, la tendance à la baisse des entrées en apprentissage dans l'enseignement secondaire est continue, alors qu'en parallèle les entrées en apprentissage dans le supérieur n'ont presque pas cessé de croître.
	Allemagne	Le système d'éducation est caractérisé par la prédominance de l'apprentissage, organisé conjointement par les pouvoirs publics, les syndicats et salariés, les entreprises et les organisations professionnelles.
	Suisse	À la différence de la France, les actions destinées à favoriser le développement de l'apprentissage se cantonnent avant tout à l'enseignement secondaire. Dans ces pays, l'apprentissage relève de cadres institutionnels précis, négociés par les syndicats et le patronat des différentes branches qui déterminent avec précision ce que l'apprenti doit apprendre dans l'entreprise. Les entrées en apprentissage sont régulées par le fonctionnement d'un marché des places offertes par l'entreprise.
	Autriche	
	Royaume-Uni	Devant faire face à un chômage des jeunes plus élevé que celui des adultes et à une part élevée de jeunes ni en emploi, ni en formation, les pouvoirs publics ont attribué à l'apprentissage une double nouvelle orientation : doter les jeunes en déshérence de compétences afin qu'ils puissent mieux répondre aux besoins des entreprises et permettre aux apprentis d'acquérir des compétences clés (ex : anglais, mathématiques). Cette politique de développement de l'apprentissage se donne pour ambition la création de trois millions de contrats d'apprentissage d'ici à 2020 en mobilisant notamment une taxe auprès des entreprises. Cependant, les entreprises sont pointées du doigt car elles utiliseraient les contrats d'apprentissage pour flexibiliser davantage leur main d'œuvre.

Comment établir des passerelles entre l'enseignement secondaire professionnel et l'enseignement supérieur ?

	France	La France présente la particularité de disposer d'une troisième voie de formation, la voie technologique, qui initialement était à finalité professionnelle. La loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche de 2013 a prévu d'augmenter les possibilités d'accès de bacheliers professionnels aux STS (pour préparer un BTS) et aux bacheliers technologiques en IUT, au travers de l'approche « bac -3 bac+3 ».
	Autriche	En Autriche et en Allemagne, il existe des collèges professionnels (vocational colleges) dans l'enseignement supérieur avec une offre de certifications professionnelles en deçà de la licence.
	Royaume-Uni	
	Pays-Bas	Au Pays-Bas, le programme <i>middelbaar beroepsonderwijs</i> (MBO) est une formation qui apporte un bon niveau de connaissances générales assorti de compétences spécifiques et techniques.

Développer un socle de compétences générales dans l'enseignement secondaire professionnel ?

	France	En France, le projet MEN-ECVET (2010) vise à définir des blocs de compétences , identifiables et évaluables, en vue de modulariser les diplômes professionnels et faciliter leur équivalence transnationale.
	Norvège	En Norvège et en Suède, le renforcement de l'enseignement général au sein de la formation professionnelle initiale se concrétise par la présence d'élèves qui suivent, dans les mêmes établissements, pour les uns, un cursus professionnel et pour les autres, un cursus d'enseignement général, sachant que parfois, ils peuvent même suivre des cours communs.
	Suède	
	Pologne	Les systèmes de crédits permettent de réaliser des transferts de compétence d'un type d'enseignement à l'autre mais leur plein succès nécessite de disposer d'un cadre national des certifications qui est loin d'être opérationnel partout en Europe.
	Finlande	
	Royaume-Uni	

Comment rapprocher le monde éducatif et productif ?

	France	La France figure parmi les pays les moins « avancés » au regard de la modularisation de ses diplômes car elle concerne seulement une petite partie des titres. Pourtant l'existence, dès le début des années 1980, d'un référentiel des diplômes pionniers pour ce qui concerne les diplômes professionnels aurait pu favoriser un processus plus rapide. Un diplôme professionnel se présente sous la forme d'un référentiel d'activités professionnelles qui précise le type d'activités auxquelles conduit le diplôme, et d'un référentiel de certification du domaine professionnel qui présente la somme des compétences et connaissances nécessaires à l'acquisition du diplôme.
	Union Européenne	Depuis 2008, le cadre européen des certifications permet aux pays européens de faciliter la lecture et la compréhension des certifications dans différents pays et systèmes européens pour promouvoir la mobilité des citoyens et faciliter l'éducation et la formation tout au long de la vie. Ce qui compte c'est moins la façon dont sont acquises les compétences que les résultats de l'apprentissage.
 	Écosse Angleterre	L'Écosse et l'Angleterre sont sur une logique ancrée sur une réponse à la demande des usagers, en particulier des employeurs, qui jouent un rôle structurant dans la définition des compétences tournées vers la réalisation d'objectifs de performance . Les parcours de formation peuvent se constituer « à la carte ». La notion de métier est absente. Les compétences sont comprises comme des attitudes comportementales en situation de travail.
	Allemagne	En Allemagne, l'individualisation des parcours est quasi absente . Les réglementations de formation résultent d'une négociation entre patronat et syndicats. Les compétences sont multidimensionnelles (savoirs théoriques et pratiques) afin qu'à l'issue de l'apprentissage, chaque jeune détienne la compétence de son métier ou de sa profession, qui constitue une qualification professionnelle.
 	Danemark Québec	Au Danemark et au Québec, la modularisation des certifications a entraîné une baisse du taux de rétention et de participation à l'enseignement professionnel en raison d'un système plus difficile à comprendre pour les élèves les moins dotés scolairement et socialement. La voie professionnelle, sous statut scolaire, tend à devenir une voie de rattrapage et/ou de réorientation après la formation initiale pour des jeunes qui après avoir achevé l'enseignement secondaire ou même obtenu un diplôme du supérieur décident de se former à un métier.

Des formes différenciées de décentralisation de la formation

	France	Le mouvement de décentralisation de l'éducation et de la formation a commencé, en France, il y a une trentaine d'années. La Région et l'État définissent désormais le contenu du contrat de plan de développement des formations professionnelles (CPRDFP) pour les jeunes et les adultes. Dans la plupart des régions, le Plan a cherché à passer d'une logique de l'offre à une logique de réponses aux attentes des entreprises, des territoires et des individus. La coordination de l'action régionale en matière de formation reste problématique, et la mise en cohérence des cartes régionales de formation reste délicate.
	Allemagne	L'Allemagne a introduit des éléments de régulation nationale d'une organisation décentralisée , par la voie d'accords entre l'État fédéral, les Länder ou les partenaires sociaux (depuis « le choc Pisa » en 2000).
	Angleterre	En Angleterre, la décentralisation s'exerce au niveau des acteurs locaux, c'est-à-dire des établissements. Ainsi a été mis en place un financement forfaitaire des établissements assorti d'une autonomisation de leurs responsables.
	Suède	En Suède, les municipalités sont parties prenantes du processus de décision, mais le niveau central dispose d'un pouvoir significatif. De nouvelles mesures prises en 2014 visent à clarifier le partage des responsabilités.

**PROJETS INNOVANTS
DANS L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL
EN FRANCE**

PROJETS INNOVANTS DANS L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL EN FRANCE

Partout en France, des projets innovants sont mis en place par des acteurs de terrain. Dans leur classe, leur établissement ou leur région, ils travaillent quotidiennement pour apporter une meilleure orientation, formation et insertion aux jeunes de l'enseignement professionnel.

Le Cnesco a lancé un appel à témoignage pour identifier le travail mené par ces acteurs de terrain et connaître, concrètement, le contenu de leur action.

Les projets sélectionnés ont eu des effets positifs à leur échelle et peuvent inspirer de futures politiques scolaires.

GÉRER SON ENTREPRISE VIRTUELLE AU SEIN D'UN LYCÉE PROFESSIONNEL

Baccalauréat professionnel Gestion-Administration

Grâce à un environnement numérique très développé, le lycée professionnel Henri Brule de Libourne propose à ses élèves de gérer leur propre entreprise, au plus près de la réalité professionnelle.

L'application informatique <PAGE> reconstitue le fonctionnement d'une entreprise de vente d'articles « bio » ou de jouets en bois. Elle permet de générer des activités commerciales et administratives et de suivre les compétences mises en œuvre par les élèves.

« Magasin en ligne (FrontOffice et BackOffice), standard téléphonique, banque en ligne, centre des impôts... Les élèves disposent d'un circuit économique complet. Ils travaillent en collaboration par groupe de trois, dans des salles aménagées en Open Space. »

Fabienne Mauri, professeure d'économie-gestion

Le projet plonge les élèves en immersion dans un contexte professionnel et développe leurs compétences. Les situations vécues les rendent plus responsables. L'usage du numérique, plus ludique, permet également de remobiliser des élèves décrocheurs.

Les enseignants interviennent en binôme et peuvent créer des scénarios pédagogiques grâce à l'application <PAGE>. Le projet a permis de renforcer la collaboration dans l'équipe pédagogique.

Fabienne Mauri, professeure d'économie-gestion

Académie de Bordeaux, Lycée Henri Brulle, Libourne (33 500)

L'INSTITUT DE BEAUTÉ ITINÉRANT : UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNALISANTE ET CITOYENNE

Baccalauréat professionnel Esthétique

L'institut itinérant est un institut d'esthétique mobile qui a été créé au sein du lycée des Métiers Armand Guillaumin d'Orly. Suite à la donation d'une caravane par un parent d'élève, les lycéens ont voulu la transformer en institut itinérant.

L'institut a fait son premier déplacement en 2014, en Corrèze, afin d'offrir des soins esthétiques à des personnes vivant dans des régions enclavées. Désormais, un partenariat a été développé avec une association regroupant 42 maisons d'accueil spécialisées (personnes en situation de handicap et personnes âgées) dans lesquelles les élèves pourront intervenir.

« Lors des déplacements, les élèves gèrent l'institut en totale autonomie : prise de rendez-vous, accueil des clients, soins, encaissement... »

Mariem Siala, enseignante

Des partenariats avec des entreprises de cosmétiques ont pu être développés. Ainsi, le lycée reçoit gratuitement des produits pour faire vivre son institut.

Grâce à ce projet, les élèves changent leur vision de leur avenir professionnel mais s'inscrivent également dans une démarche citoyenne de solidarité permanente, à la recherche de tous types de projets qui les valorisent et donnent sens à leurs apprentissages. Ainsi, l'année prochaine, les élèves interviendront dans un camp de réfugiés en France.

Mariem Siala, enseignante

Académie de Créteil, Lycée Armand Guillaumin, Orly (94 310)

« STEP EN FAMILLE » : UN PROJET POUR FAIRE VENIR LES PARENTS DÉFAVORISÉS AU LYCÉE

Baccalauréat professionnel Accompagnement, soins et services à la personne

Au Lycée polyvalent Jules Fil de Carcassonne, un projet éducatif a été développé à l'initiative d'une professeure d'éducation physique et sportive. À l'origine, l'objectif était avant tout de proposer aux élèves un parcours de remise en forme et d'éducation à la santé. Aujourd'hui, le projet a créé une vraie dynamique au sein de l'établissement et permis de faire venir les parents, notamment ceux issus de milieux défavorisés, dans le lycée.

« Chaque lundi, je convie les élèves qui le souhaitent à participer à un cours de step. Leurs parents sont également invités. Ainsi, je peux voir et échanger avec les parents tous les lundis, dans un cadre informel. »

Claire Botella, professeure d'EPS

Ce projet a entraîné un changement d'attitude de la part des élèves, plus dynamiques et positifs. L'effort physique collectif leur a fait comprendre qu'ils sont capables de se dépasser. Enrôlés dans un véritable projet et mieux accompagnés par leurs parents, certains élèves ont connu une forte progression de leur niveau scolaire.

Le + :

Le cours de step est ouvert à tous les élèves de l'établissement, qu'ils soient en voie professionnelle, technologique ou générale. Le projet permet ainsi de créer une réelle mixité entre les élèves des différentes voies. Grâce à ce cours, ils apprennent réellement à se découvrir et créent des liens entre eux.

Claire Botella, professeure d'EPS

Académie de Montpellier, Lycée Jules Fil, Carcassonne (11 000)

RECRÉER LES MIXITÉS ETHNOCULTURELLE ET DE GENRE DANS UN LYCÉE PROFESSIONNEL

Baccalauréats professionnels Accueil, Commerce et Vente

À Évry, le lycée professionnel Charles Baudelaire a constaté, au fil des années, une ethnicisation de certaines formations, en particulier du baccalauréat professionnel des métiers du commerce. Certaines formations étaient également très « genrées ». Cette situation engendrait le développement d'attitudes négatives et une difficulté des élèves à s'approprier les codes attendus par l'entreprise.

Dès la rentrée 2014, la décision fut prise de mettre en place une seconde professionnelle à orientation progressive donnant ainsi aux élèves la possibilité de choisir une spécialité (commerce, vente ou accueil) en 1^{re}.

« Le fait de mettre plus de mixité dans les classes est salvateur, tant pour les élèves que pour les enseignants. »

Éric Dogo, proviseur adjoint

Cela a permis de décaler le choix d'orientation d'une année et ainsi de créer une réelle mixité ethnoculturelle et de genre dans chacune des formations.

Éric Dogo, proviseur adjoint

Académie de Versailles, Lycée professionnel Charles Baudelaire, Evry (91 000)

AMÉLIORER LES CHOIX D'ORIENTATION GRÂCE À UNE SECONDE INDIFFÉRENCIÉE EN ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Baccalauréats professionnels Technicien d'usinage, Technicien Outilleur et Productique mécanique

Au lycée Charles Poncet de Cluses, les élèves se dirigeant vers l'enseignement professionnel se voient proposer d'intégrer une seconde professionnelle indifférenciée. Cette classe propose, sur une année scolaire, de découvrir les finalités professionnelles de trois baccalauréats : technicien d'usinage, technicien outilleur et productique mécanique (option décolletage). Pour la classe de seconde, l'équipe pédagogique a regroupé les contenus des trois formations, en s'appuyant principalement sur les compétences communes aux différents baccalauréats.

« Cette année est ponctuée par des temps en entreprise plus courts que dans une seconde classique, mais qui permettent de « toucher » la réalité professionnelle de chacune des spécialités. »

Emmanuel Didier, inspecteur de l'Éducation nationale

Dans le même temps, un travail important est mené, en relation avec les services de l'orientation, pour construire des outils d'accompagnement aux choix d'orientation. Les élèves peuvent choisir leur orientation en toute connaissance du secteur d'activité et les parents sont mobilisés grâce à des temps d'échanges réguliers.

Pour sa première année, le projet rencontre un réel succès, au-delà de son objectif d'amélioration de l'orientation. Pour la première fois dans l'établissement, l'ensemble des élèves scolarisés dans ces baccalauréats avaient choisi cette seconde en premier vœu. Plusieurs lycées de l'académie vont désormais proposer ce dispositif.

Emmanuel Didier, inspecteur de l'Éducation nationale

Académie de Grenoble, Lycée Charles Poncet, Cluses (74 300)

ADAPTER LA FORMATION AGRICOLE AUX NOUVEAUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET TECHNOLOGIQUES

En 2013, la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) de la région Auvergne-Rhône Alpes a lancé le programme « Enseigner à produire autrement », dans le cadre du plan national engageant l'agriculture française dans l'agro-écologie. Les établissements ont été encouragés à enseigner aux élèves une nouvelle façon de produire en participant à un travail collectif de recherche.

Ainsi, le lycée agricole du Valentin de Bourg Lès Valence propose à ses élèves de réaliser des expérimentations autour de la production écologique. En début d'année, les professeurs confient à une classe des semis (semences mises en terre) qui ont vocation à être cultivés sous couvert.

« *Les élèves sont chargés de tester plusieurs modes de production écologiques et de les analyser.* »
Marylène Ganchou, adjointe au chef de service Formation et Développement

À la fin de l'année, les élèves présentent les résultats obtenus à la classe suivante, qui continuera à son tour les expérimentations. Ainsi, le savoir se capitalise au fil des années et les élèves sont enrôlés dans une recherche et un véritable projet professionnel.

Le + :

L'ensemble des acteurs régionaux de l'agriculture ont été impliqués et réunis en réseau dans le cadre de ce projet : établissements d'enseignement agricole, exploitations agricoles, recherche, institutions...

Marylène Ganchou, adjointe au chef de service Formation et Développement
DRAAF Auvergne-Rhône Alpes

UN LYCÉE PROFESSIONNEL OUVERT SUR L'INTERNATIONAL

Baccalauréat professionnel Plastiques et Composites

Le lycée polyvalent du Haut-Barr de Saverne a mis en place un projet de formation pour développer son baccalauréat professionnel. Parmi les actions mises en place, l'établissement a fait le choix de donner une véritable place au volet international, compte tenu, notamment, de sa proximité avec la frontière allemande.

« Dès la seconde, les élèves participent à un échange avec une classe allemande. Ils accueillent leurs camarades une semaine et se rendent trois jours en Allemagne. Des visites d'entreprises sont prévues dans les deux pays. »

Charles Arnold, chef de travaux

Si, traditionnellement, une seule langue vivante est enseignée en voie professionnelle, le lycée propose deux langues vivantes sur les trois années de formation. Ce choix est défini par les besoins des élèves à la sortie du baccalauréat.

Ceux qui s'insèrent dans la vie professionnelle peuvent être amenés à travailler en Allemagne et doivent donc maîtriser l'allemand. Ceux qui souhaitent poursuivre leurs études peuvent le faire dans le BTS Industries Plastiques Europlastic de l'établissement, dans lequel l'anglais est obligatoire.

Charles Arnold, chef de travaux

Académie de Strasbourg, Lycée Haut-Barr, Saverne (67 700)

MATHS, FRANÇAIS : QUAND LES MATIÈRES GÉNÉRALES DEVIENNENT PROFESSIONNALISANTES

Baccalauréat professionnel Commerce

Depuis 2009, le lycée professionnel Bertrand Schwartz de Pompey propose un projet global d'enseignement tourné vers la professionnalisation des élèves. Ainsi, l'ensemble des matières, générales et professionnelles, sont intégrées dans le projet pédagogique, offrant ainsi un découplage total des cours de l'enseignement professionnel.

Ainsi, tout en gardant une exigence sur le niveau attendu des élèves dans les matières générales, ces dernières sont impliquées dans le projet professionnel. En mathématiques, les élèves travaillent sur les calculs commerciaux.

« En Français, les élèves travaillent leur expression orale, écrivent des sketches de vente, rédigent leurs CV et lettre de motivation... »

Sébastien Caillet, professeur

Le projet permet, chaque année, de limiter le nombre d'élèves décrocheurs avant le passage du baccalauréat. Il repose, avant tout, sur une très forte implication des enseignants qui doivent adapter leurs cours. Le travail en équipe leur a permis de proposer un contenu pédagogique plus cohérent et plus attractif pour les élèves.

Le + :

Dans son objectif de professionnalisation des élèves, le lycée s'est équipé d'un magasin pédagogique avec des logiciels de gestion de caisse et de merchandising. Ils peuvent également s'entraîner à la réalisation d'une vitrine commerciale.

Sébastien Caillet, professeur

Académie de Nancy-Metz, Lycée Bertrand Schwartz, Pompey (54 340)

« PARCOURS AMBITION BTS » : UN RÉEL ACCOMPAGNEMENT VERS LA POURSUITE D'ÉTUDES

Baccalauréats professionnels du tertiaire

Le lycée polyvalent Jean Lurçat de Perpignan a développé un « Parcours ambition BTS » pour ses élèves en baccalauréat professionnel. Dès la fin de l'année de première, les élèves pressentis pour une poursuite d'études sont identifiés par l'équipe pédagogique. Ils se verront proposer un accompagnement complet et personnalisé pour assurer leur réussite.

En terminale, un module de 4 heures par semaine leur permet de renforcer et d'approfondir leurs acquis, notamment en français et en anglais. Un livret personnel de compétences et de connaissances assure le suivi de l'évolution de chacun des élèves et leur maîtrise des savoirs et des savoir-faire attendus pour intégrer un BTS.

« Les étudiants de BTS sont sollicités pour parrainer les élèves en baccalauréat professionnel. Sur des terrains de stage communs, des binômes élève / étudiant se créent. »

Cédric Bonnet, professeur d'économie-gestion

Le dispositif propose également aux élèves de baccalauréat professionnel un stage en immersion d'une semaine au sein du BTS. Ainsi, ils peuvent identifier de façon concrète le niveau d'exigence de la formation.

Cet accompagnement se poursuit ensuite en BTS sous la forme d'un tutorat réalisé par les étudiants en deuxième année. C'est donc un véritable parcours qui est proposé aux élèves afin de leur proposer les meilleures conditions d'intégration et de réussite en BTS.

Cédric Bonnet, professeur d'économie-gestion

Académie de Montpellier, Lycée Jean Lurçat, Perpignan (66 000)

UNE CLASSE PRÉPARATOIRE RÉSERVÉE AUX BACHELIERS PROFESSIONNELS

Depuis la rentrée 2015, le lycée général et technologique de la Venise verte de Niort a ouvert une classe préparatoire aux grandes écoles de commerce réservée aux bacheliers professionnels. L'établissement souhaite ainsi proposer un parcours ambitieux aux élèves issus d'un baccalauréat professionnel, se positionnant ainsi sur le terrain de la promotion sociale.

Cette classe préparatoire de 24 places recrute exclusivement des bacheliers professionnels, dont la majorité provient des spécialités tertiaires. Elle se déroule en 3 ans. La première année, les élèves disposent d'un programme adapté, avec deux heures hebdomadaires d'accompagnement personnalisé. Les deux dernières années, ils sont regroupés avec les étudiants issus d'un baccalauréat technologique. Ils présentent ensuite les concours aux grandes écoles de commerce. En cas de difficulté pendant ce parcours, et afin d'en assurer une sécurisation, les étudiants bénéficient de places réservées en BTS Négociation Relation Client et BTS Assurance.

« Dans la première promotion, tous les élèves devraient, a priori, passer en deuxième année. Nous pouvons raisonnablement penser qu'ils peuvent tous réussir une entrée en grande école de commerce. »

Laurent Bayenay, Proviseur

L'équipe pédagogique est très impliquée dans cette nouvelle formation. Elle se montre déterminée à faire la preuve de l'utilité de cette formation, notamment pour assurer la « promotion sociale ».

Le + :

En parallèle, le lycée propose un autre moyen d'intégrer une école de commerce pour les bacheliers professionnels, grâce à un partenariat avec le groupe Sup' de Co de La Rochelle. Les élèves volontaires disposent de 100 heures de cours supplémentaires durant leurs années de 1^e et T^{le} et présentent un concours spécifique d'entrée dans l'école de commerce. S'ils réussissent, ils intègrent la classe préparatoire et sont admis d'office dans l'école de commerce à l'issue des trois ans.

Laurent Bayenay, Proviseur du lycée de la Venise verte
Académie de Poitiers, Niort (79 000)

DES FORMATIONS ADAPTÉES AUX TERRITOIRES ET AUX BESOINS DES ENTREPRISES

CAP et Baccalauréat professionnel Pilote de ligne de production industrielle

Faire le lien entre les besoins des entreprises et l'offre de formation : telle est la mission confiée aux régions. En Aquitaine-Poitou-Charentes-Limousin, un projet de formation a particulièrement été développé depuis la rentrée 2015, à partir des besoins du territoire.

« Dans le bassin de Pauillac, territoire économiquement fragile, où la mobilité des élèves est limitée, nous avons créé un nouveau baccalauréat professionnel à partir des besoins des entreprises à proximité. »

Thierry Cagnon, Directeur de l'éducation

Ainsi, en s'appuyant sur les PME spécialisées dans les matériaux composites présentes sur ce territoire, un baccalauréat professionnel « pilote de ligne de production industrielle » a été ouvert à la rentrée 2015. Il vient s'ajouter au CAP déjà existant. Les deux formations vont pouvoir collaborer grâce à un partenariat entre le CFAI (Centre de Formation des Apprentis de l'Industrie) et le lycée professionnel.

Une mutualisation de leurs équipements est prévue. Le nouveau plateau pédagogique (récrétant une ligne de production dans l'établissement), sera utilisé par les deux formations et réalisé en partenariat avec l'entreprise Composite Adour, qui est intégrée dès l'origine du projet.

Le + :

Par ailleurs, la région a développé un campus des métiers dédié à la formation initiale et continue en maintenance aérospatiale et aéronautique. Il regroupe, sur un même site, des entreprises et trois voies de formation (formation initiale par voie scolaire ou par apprentissage et formation continue). Il comprend notamment deux baccalauréats professionnels en aéronautique et, afin de proposer une continuité du parcours, un BTS de la même spécialité.

Thierry Cagnon, Directeur de l'éducation
Région Aquitaine-Poitou-Charente-Limousin

Le **Conseil national d'évaluation du système scolaire** est une instance indépendante créée par la Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, du 8 juillet 2013. Il est composé de scientifiques issus de champs disciplinaires variés, de parlementaires, provenant de la majorité comme de l'opposition, ainsi que de membres du Conseil économique, social et environnemental, nommés pour 6 ans.

Le Cnesco mène une évaluation scientifique et indépendante du système scolaire afin d'éclairer les divers acteurs de l'école et le grand public. Il met à disposition son expertise sur les méthodologies d'évaluation. Enfin, il promeut une culture d'évaluation en direction des professionnels de l'éducation et du grand public.

www.cnesco.fr

Twitter : @Cnesco

Créé en 1945, le **Centre international d'études pédagogiques (Ciep)** est un opérateur du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Ses missions, qui s'inscrivent dans le cadre des priorités politiques du gouvernement en matière de coopération internationale, s'articulent autour de trois axes d'activité : la coopération dans les domaines de l'éducation, de la formation professionnelle et de la qualité de l'enseignement supérieur ; l'appui à la diffusion de la langue française dans le monde, par la formation de formateurs et de cadres éducatifs et par la délivrance de certifications en français ; la mobilité internationale des personnes, à travers des programmes d'échange d'assistants de langue et de professeurs, ainsi que la délivrance d'attestations de comparabilité des diplômes étrangers.

Pour conduire ses actions, il s'appuie sur le savoir-faire d'une équipe de 250 personnes, ainsi que sur un réseau de plus de 1 000 experts et de partenaires nationaux et internationaux.

Membre de Sorbonne Universités.

www.ciep.fr

Twitter : @ciep_sevres



 **cnesco**
conseil national
d'évaluation
du système scolaire

Carré Suffren
31-35 rue de la Fédération
75015 Paris
Tél. 01 55 55 02 09
cnesco.communication@education.gouv.fr
www.cnesco.fr



@Cnesco



Cnesco



Centre international d'études pédagogiques
1 avenue Léon-Journault
92318 Sèvres Cedex, France
Tél. 01 45 07 60 00
www.ciep.fr/contact/
www.ciep.fr



@ciep_sevres



CIEP (page officielle)